

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1117 08/11/1950

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1950

Date de publication
8 novembre 1950

Date du numéro
30 novembre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Le salaire mensuel du nommé Abdallah Abdou Djoumaï, commis administratif auxiliaire au service des travaux publics, est porté à dix-neuf mille quatre cent quarante francs, pour compter du 1er juillet 1950.